

Approche École en Santé

Intervention globale et concertée visant à produire des résultats positifs sur la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes.

Intervention GLOBALE

Intervention CONCERTÉE

Facteurs clés		Niveau de déploiement	Actions diversifiées	Acteurs
Individuels Estime de soi Compétence sociale Habitudes de vie Comportements sains et sécuritaires	Environnements Scolaire Familial Communautaire Services préventifs	Jeune École Famille Communauté	Activités Programmes Services Politiques ou règles	Direction d'école et personnel Membres du conseil d'établissement Gestionnaires et professionnels de la commission scolaire Parents Gestionnaires et intervenants des organismes communautaires, municipaux et socio-économiques Gestionnaires et intervenants du CSSS et de l'Agence de santé et de services sociaux

Buts

Vise le développement optimal des jeunes et contribue ainsi à :

Faciliter l'acquisition des compétences et développer les comportements favorisant la réussite éducative, la santé et le bien-être.

Promouvoir un environnement scolaire et communautaire stimulant, sain et sécuritaire.

Créer des liens harmonieux entre l'école, la famille et la communauté.

Démarche

Intégrer, dans la planification de l'école, des pratiques efficaces :

- de promotion de la réussite éducative, de la santé et du bien-être;
- de prévention des problèmes sociaux et des problèmes de santé.

Convier les parents et les partenaires à conjuguer leurs actions de promotion et prévention avec celles de l'école.

Ancrages de l'approche

Santé et Services sociaux

Éducation

Autres secteurs

Entente de complémentarité des services MELS-MSSS

- Le projet clinique qui comprend le plan d'action local (PAL) de santé publique du CSSS et de ses partenaires
- L'entente locale de complémentarité des services entre le CSSS, les commissions scolaires et les écoles
- Le plan d'action régional (PAR) de santé publique des agences de santé et de services sociaux et de leurs partenaires
- Le Programme national de santé publique

- La convention de gestion, le projet éducatif et le plan de réussite des écoles
- Le Programme de formation de l'école québécoise
- Les programmes des services éducatifs complémentaires, notamment celui qui traite de promotion et prévention et celui qui porte sur la vie scolaire
- La politique de l'adaptation scolaire
- Les ententes locales de complémentarité de services entre les commissions scolaires, les écoles et les CSSS
- La convention de partenariat et le plan stratégique des commissions scolaires

- Activités et programmations des réseaux communautaire, municipal et socio-économique